

Réunion d'échange Agenda 21 action 24 : village solidaire

- ▣ I) Les actions engagées par la commune d'Ayen en matière de solidarité.

- ▣ II) Présentation d'une action réalisable pour l'année 2017 : « la journée citoyenne. »

- ▣ III) L'association solidarité jeunesse

- IV) L'association ENIJE France Togo

L' Agenda 21

- ▣ **4 axes :**

Accéder a un niveau suffisant de développement

Gestion économe de la ressource et du territoire

Réduire les Inégalités

Transversalité avec les autres échelles territoriales

- ▣ **5 thématiques**

- ▣ **71 actions.**

Axe 2 réduction des inégalités

Finalité 4: cohésion sociale entre territoires et générations

Action 24 Village solidaire

Actions de promotion de la santé

Actions de solidarité

Ateliers de perfectionnement et d'apprentissage scolaire

Définition

La **solidarité** est le sentiment de responsabilité et de dépendance réciproque au sein d'un groupe de personnes qui sont moralement obligées les unes par rapport aux autres. Ainsi les problèmes rencontrés par l'un ou plusieurs de ses membres concernent l'ensemble du groupe.

L'engagement solidaire



Des initiatives communales



Emploi, Famille, Logement...

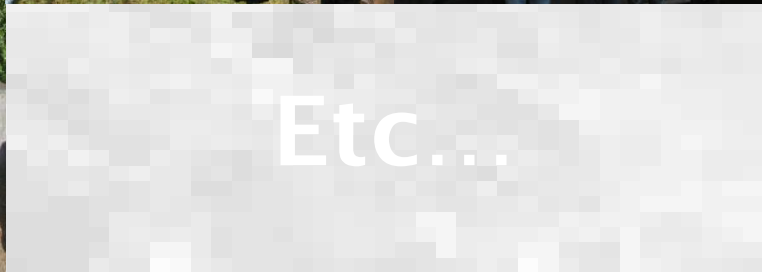
Solidarité intergénérationnelle



Partenariat éducatif et professionnel envers toutes catégories de jeunes



Et associatives



Des initiatives personnelles



Le vivre ensemble



Vivre ensemble avec nos différences
Jours de fête
Ayen au fil du temps

La journée citoyenne

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

Chaque année, durant une journée, les habitants d'une commune ou d'un quartier se mobilisent bénévolement pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés (chantiers d'amélioration du cadre de vie, rénovation d'équipements, valorisation de l'histoire et du patrimoine, contribution aux projets associatifs, projets culturels...), dans des lieux symboliques utiles à tous.

Cette démarche s'illustre par sa forte dimension participative puisque le choix des travaux à réaliser et l'organisation de la Journée citoyenne résultent de la collaboration entre les habitants (citoyens, associations, entreprises), les élus du Conseil Municipal et les services de la commune. Cette initiative, portée par les communes, les agents municipaux et les partenaires locaux (associations, entreprises, artisans, commerçants...), favorise l'échange entre les habitants, toutes générations confondues, et crée un lien fort et fédérateur, plaçant le citoyen en tant que véritable acteur de sa ville.

Quels impacts ?

Cohésion Sociale : grâce à la Journée Citoyenne, tous les liens des différents échelons de la communauté se resserrent : entre les personnes, entre les cultures, les âges et les sexes, entre les associations, les entreprises, les artisans, les agriculteurs et les populations.

Appropriation du cadre de vie : en permettant aux habitants de s'approprier leur cadre de vie, la Journée Citoyenne crée un sentiment collectif favorable à l'instauration d'un climat positif au sein de la commune.

Participation des habitants : La Journée Citoyenne valorise les habitants et favorise une citoyenneté active en les mettant dans un rôle d'acteur et non plus de consommateur.

Aménagement de la commune : entretien et création d'espaces verts, rénovation du mur du cimetière, élagage, mis en place d'un nouvel éclairage, réfection des chemins ruraux, des murs de la salle du conseil municipal, etc.

Financier : cette démarche ne constitue pas un coût supplémentaire pour les communes organisatrices et permet au contraire d'optimiser l'investissement public en facilitant la conception et la mise en œuvre des projets.

Valorisation : le partage d'expérience et la participation de chacun dès la construction du projet contribue à valoriser les habitants, mais aussi les associations, les élus et l'administration municipale. Il met également en lumière le travail des entreprises et des artisans engagés dans l'aventure.

Merci de votre attention
La parole est à vous.